

Besoin d'un conseil ?

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escout** est à votre disposition pour vous renseigner et vous aider sur votre projet de création ou embellissement de mare. N'hésitez pas à poser vos questions le jour de réception des végétaux ou à nous contacter au cours de l'année. Demandez la mission Ressource en eau au 03 27 19 19 70 ou via contact@pnr-scarpe-escout.fr

Informations pratiques pour votre commande

Si vous souhaitez passer une commande, remplissez le bon de commande ci-dessous (recto et verso) et renvoyez-le au **Parc naturel régional Scarpe-Escout** avant le **vendredi 25 avril 2014**, accompagné de votre chèque à l'ordre d'**ECOSEM**.

Vous pourrez venir chercher votre commande à la Maison du Parc, Le Luron, 357 rue Notre-Dame-d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux, le **samedi 14 juin 2014, entre 9h et 12h**.



Date limite de votre commande
le **vendredi 25 avril 2014**

Pour passer votre commande

1 Calculez le total de votre commande en euros:

TOTAL GÉNÉRAL:

2 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre de: **ECOSEM**

3 Vos date et lieu de livraison

14 juin 2014
9h à 12h

Maison du Parc - Le Luron
357, rue Notre-Dame-d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
4 et envoyez votre commande à:
PNR Scarpe-Escout
357, rue Notre-Dame-d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux

Nom:	Prénom:
Adresse complète:	
Courriel:	Tél.:
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

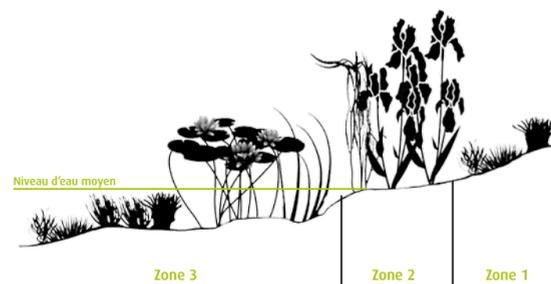
Créer une mare, comment ?

Avant tout, sachez que la surface habituelle d'une mare de jardin varie entre 3 et 25 mètres carrés pour les plus petites et atteint une centaine de mètres carrés pour les plus grandes. À chacun d'évaluer la taille de sa mare en fonction de ses possibilités et de son objectif.

Pour une mare de petite taille, de l'huile de coude et quelques coups de pelle feront l'affaire, pour les plus grandes, un engin de terrassement sera nécessaire.

L'alimentation en eau est un paramètre important. Si par chance, votre terrain est gorgé d'eau une partie de l'année, le simple fait de creuser permettra d'obtenir une mare. Le cas échéant (terrain sec, élevé ou drainé), il sera nécessaire d'imperméabiliser le fond avec une couche d'argile ou une bâche adaptée. Dans tous les cas, il est toujours intéressant d'alimenter votre mare en récupérant l'eau de pluie et y prévoir un trop-plein. Mare toujours en eau ou non? Une mare est par définition un milieu pouvant s'assécher une partie de l'année. Pas d'inquiétude donc s'il n'y a plus d'eau pendant l'été. La faune et la flore sauront s'y adapter.

Plantez à la bonne profondeur



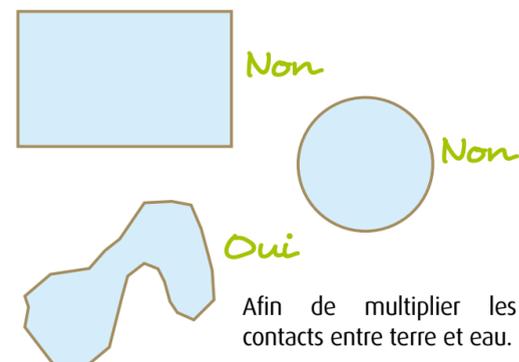
La **profondeur** et la **pente** sont deux facteurs particulièrement importants qui conditionneront avant tout la qualité de la mare, son intérêt écologique et son intégration dans le jardin. Il faut savoir que les différentes espèces de plantes aquatiques ont chacune leurs préférences quant à la profondeur de l'eau :

- Les **plantes de haut de berge** et des rives marécageuses (myosotis, menthe, populaire, laïche...) • **Zone 1**

- Les **plantes semi-aquatiques**, enracinées dans la vase, qui s'avancent au plus jusqu'à 50 cm de profondeur (roseau, massette, sagittaire, iris, plantain d'eau...) • **Zone 2**

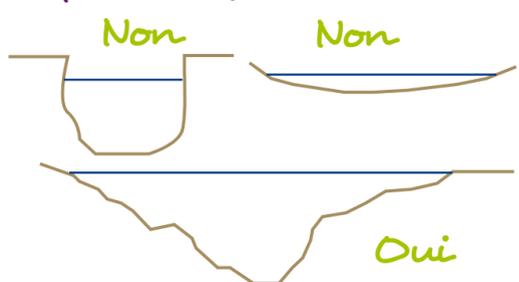
- Les **plantes aquatiques, flottantes** dont les feuilles et les fleurs émergent à la surface de l'eau (nénuphar, lentille d'eau, potamot...), ou **submergées**, dites oxygénantes (cératophylle, calitriche, potamot...) • **Zone 3**

Privilégiez les formes naturelles!



Afin de multiplier les contacts entre terre et eau.

Profil en travers de la mare idéale



Afin de permettre le développement de ces différentes ceintures de végétation, il importe de créer des rives en pente douce.

Des zones plus profondes allant jusqu'à 80 cm, voire 150 cm de profondeur, sont également importantes dans la mesure où elles permettent de conserver des zones d'eau libre dépourvues de végétation aquatique, et abritent les animaux de la mare en cas de forte gelée hivernale.

Hors-série « Plantons le décor® » réalisé par le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut



Une mare dans votre jardin!

Suite au succès des précédentes années, le Parc naturel régional Scarpe-Escout poursuit l'accompagnement de vos projets de création et d'embellissement de mares en vous proposant une liste d'espèces locales adaptées. De nouvelles plantes viennent compléter l'offre initiale. Vous les découvrirez dans les pages intérieures.



Créer une mare, pourquoi?

Les mares sont des milieux fragiles et en déclin sur l'ensemble du territoire. Les causes de leur disparition sont multiples : manque d'entretien, assèchement des zones humides, comblement, urbanisation des terres agricoles... Pourtant, ce sont des milieux très intéressants.

Utile à notre jardin...

Les mares participent à l'**embellissement de notre cadre de vie** en diversifiant les paysages. La végétation spécifique qui s'y développe fait rapidement penser à un îlot de nature, souvent appréciable en zone urbanisée par exemple. Ces zones humides sont également des **réserves d'eau gratuites et disponibles** pour des usages divers comme l'**arrosage du jardin** et l'**abreuvement du bétail**...

À nos voisins!

Véritables réservoirs de biodiversité, les mares ont de multiples rôles: elles participent à la **gestion locale du ruissellement pluvial** et à la **lutte contre l'érosion des terres agricoles**. D'autre part, elles contribuent à l'**amélioration de la qualité des eaux** en fonctionnant comme des minustations de lagunage. Elles constituent ainsi un formidable **outil d'éducation à l'environnement**.

Les plantes de haut de berge

Conseils : les plantes de haut de berge doivent avoir les racines toujours plus ou moins humides. Pour la plantation, la meilleure période se situe au printemps. Faites un trou de 5 à 15 cm de profondeur et plantez. Si la terre est sèche, arrosez-la copieusement avec de l'eau de la mare.



Nom : Fleur de coucou
(*Lychnis flos-cuculi*)

Description : plante vivace que l'on retrouve habituellement en prairie humide mais qui est tout de même acclimatée aux bords de mare.

Floraison : mai à août

Taille plante : 25-50 cm



Nom : Pulicaire dysentérique
(*Pulicaria dysenterica*)

Description : plante vivace commune qui égaie, en fin d'été, les bordures humides des chemins et des pièces d'eau. Fleurs jaune vif.

Floraison : juillet à septembre

Taille plante : 50-70 cm



Nom : Consoude officinale
(*Symphytum officinalis*)

Description : plante vivace à tiges souterraines commune dans les bois, les endroits humides et le bord des fossés. Fleurs blanches, jaunâtres, violacées ou rose pourpre. Possède des vertus médicinales et mellifères.

Floraison : avril à juin

Taille plante : 30-130 cm



Nom : Salicaire commune
(*Lythrum salicaria*)

Description : plante vivace mellifère. Affectionne les sols frais, humides et marécageux. Petites fleurs étoilées, de couleur rose magenta.

Floraison : juin à septembre

Taille plante : 60-180 cm



Nom : Eupatoire à feuilles de chanvre
(*Eupatorium cannabinum*)

Description : plante mellifère herbacée vivace qui affectionne les zones humides, les marais et bords de fossés. Tige teintée de rouge et fleurs roses. Très gourmande en eau et en soleil.

Floraison : juillet à août

Taille plante : 60-150 cm



Nom : Lysimaque vulgaire
(*Lysimachia vulgaris*)

Description : plante herbacée vivace au port droit. Nécessite un sol humide ou une proximité de l'eau. Fleurs d'un jaune vif.

Floraison : juin à septembre

Taille plante : 50-120 cm



Nom : Menthe aquatique
(*Mentha aquatica*)

Description : plante vivace rustique à port rampant et au feuillage très aromatique. Tolère une immersion temporaire. Fleurs rose clair et mellifères.

Floraison : juin à septembre

Taille plante : 40-60 cm

Les plantes semi-aquatiques

Conseils : les plantes de zones exondées ou hélophytes doivent avoir leurs organes pérennes (rhizomes) enfouis dans la vase sous le niveau de l'eau et qui bourgeonnent dans l'eau mais dont les organes feuillés émergent hors de l'eau. On veillera donc à avoir un substrat dans le fond de la mare, spécialement si celui-ci est une bâche. La période idéale de plantation se situe au printemps.



Nom : Valériane officinale
(*Valeriana officinalis L.*)

Description : plante herbacée vivace au port buissonnant. Inflorescence parfumée et mellifère allant du blanc au rosé foncé.

Floraison : mai à juillet

Taille plante : 70-150 cm



Nom : Iris des marais
(*Iris pseudacorus*)

Description : plante vivace qui peut se développer par rhizome au bord des étangs, mares, zones humides. Peut se planter les pieds dans l'eau ou juste en terre toujours humide. Fleurs d'un jaune vif.

Floraison : mai à août

Taille plante : 50-100 cm

Le saviez-vous ? c'est bien l'iris et non le lys qui a servi de modèle à l'emblème des rois de France !



Nom : Myosotis des marais
(*Myosotis scorpioides*)

Description : plante vivace peu exigeante au port étalé. Peut être immergée sans problème une partie de l'année (jusqu'à 10 cm). Petites fleurs bleu vif, à centre blanc jaune ou rose.

Floraison : juin à juillet

Taille plante : 10-60 cm



Nom : Populage des marais
(*Caltha palustris*)

Description : plante robuste poussant en touffes, avec des feuilles en forme de cœur. Tiges rampantes avec des racines adventives aux nœuds. Commune dans les marais et les prés humides. Le populage supporte une immersion temporaire. Fleur d'un jaune intense.

Floraison : mars à juin

Taille plante : 20-30 cm

Les plantes aquatiques

Conseils : les plantes de pleine eau (ou hydrophytes) peuvent être flottantes ou enracinées. Dans le premier cas, il suffit de les jeter à la surface de l'eau pour qu'elles se multiplient. Pour les autres, prévoir un substrat de culture (dans le fond de la mare ou alors dans des paniers). Ces plantes s'installent au printemps, lorsque la mare est encore en eau. Elles participeront à l'oxygénation de la mare.



Nom : Ceratophylle épineux
(*Ceratophyllum demersum*)

Description : plante vivace strictement aquatique. Elle ne possède pas de racine et il est courant de la voir flotter entre deux eaux, mais certaines de ses feuilles se transforment en organes d'ancrage, les rhizoïdes.

Floraison : juin à août

Taille plante : 40-100 cm



Nom : Renoncule aquatique
(*Ranunculus aquatilis*)

Description : plante vivace strictement aquatique. Elle fait des tapis assez denses à la surface des eaux stagnantes. Ses petites fleurs solitaires blanches apparaissent l'été à quelques centimètres au-dessus de l'eau.

Floraison : juin à août

Taille plante : 10-50 cm



Nom : Callitriche des marais
(*Callitriche stagnalis*)

Description : plante vivace, de préférence en eau stagnante. On peut la trouver en phase terrestre ou aquatique. Sa croissance est très rapide et elle se reproduit par bouturage.

Floraison : avril à novembre

Taille plante : 30-40 cm



Nom : Plantain d'eau
(*Alisma plantago aquatica*)

Description : plante vivace de mare et bord d'eau. Petites fleurs blanches ou rosées. Elle a la propriété d'être filtrante et se ressème d'elle-même ! Il faut donc contrôler un minimum sa prolifération.

Floraison : juillet à septembre

Taille plante : 10-100 cm



Nom : Nuphar jaune
(*Nuphar lutea*)

Description : plante flottante vivace, à tige submergée, ancrée dans la vase. Fleur jaune mesurant jusqu'à 30 cm avec de nombreux pétales.

Floraison : juin à septembre

Vous souhaitez végétaliser votre mare?

Le principe de base est de laisser faire la nature ! Quoi que vous fassiez, des plantes adaptées s'y développeront spontanément, disponibles dans le sol ou déposées par le vent, les animaux... Cela étant, il est possible d'accélérer ce processus en y plantant et déposant certains végétaux. Il est alors nécessaire de faire le bon choix et de prendre quelques précautions :

- **Ne pas végétaliser en excès :** certaines plantes peuvent rapidement coloniser la zone en eau (tel le nénuphar, ...)
- **Plantez et/ou déposez vos plantes à la bonne saison, et protégez-les** éventuellement des rongeurs ou des canards qui pourront les manger (grillage au pied par exemple).
- **Veillez à n'y introduire** aucun poisson ou canard : ces espèces sont adaptées aux étangs et leur présence risque d'amoinrir la biodiversité (prédation des grenouilles, tritons, consommation des plantes...)
- **Privilégier les espèces locales aux espèces invasives :** celles-ci sont connues des professionnels pour être très vigoureuses en termes de prolifération. Grace au nom scientifique, vous pouvez contacter le parc ou les professionnels pour tout conseil.

Bon de commande

Plantes	Conditionnement	Prix TTC en euros	Quantité	Total
<i>Plantes de haut de berge</i>				
Fleur de coucou	En pot (diamètre 9 cm)	1,65 €		
Pulicaire dysentérique	En pot (diamètre 9 cm)	1,85 €		
Consoude officinale	En pot (diamètre 9 cm)	2 €		
Salicaire commune	En pot (diamètre 9 cm)	1,85 €		
<i>Plantes semi-aquatiques</i>				
Valériane officinale	En pot (diamètre 9 cm)	1,85 €		
Iris des marais	En pot (diamètre 9 cm)	2 €		
Myosotis des marais	En pot (diamètre 9 cm)	1,75 €		
Populage des marais	En pot (diamètre 9 cm)	1,85 €		
Eupatoire à feuilles de chanvre	En pot (diamètre 9 cm)	1,85 €		
Lysimaque vulgaire	En pot (diamètre 9 cm)	2 €		
Menthe aquatique	En pot (diamètre 9 cm)	1,65 €		
<i>Plantes aquatiques</i>				
Ceratophylle épineux	En sachet plastique fermé	1,50 €		
Renoncule aquatique	En sachet plastique fermé	1,75 €		
Callitriche des marais	En sachet plastique fermé	1,50 €		
Plantain d'eau	En pot (diamètre 9 cm)	1,65 €		
Nuphar jaune	En pot (1 litre)	4,50 €		
TOTAL				